

FIRE IMPORT SA

Conditions générales de vente

I. Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après : CGV) s'appliquent à toute commande effectuée par un professionnel, personne morale ou physique, (ci-après : l'Acheteur) auprès de FIRE IMPORT SA (ci-après : le Vendeur).

Le Vendeur agit comme intermédiaire entre un fournisseur externe de marchandises (ci-après : le Fournisseur) et l'Acheteur.

Les présentes CGV sont réputées acceptées sans réserve par l'Acheteur au moment où il passe commande.

II. Produits

Les produits proposés à la vente sont ceux qui figurent dans le catalogue publié sur le site web du Vendeur.

Le Vendeur s'engage à assurer un contrôle rigoureux de la qualité des produits qu'il propose.

Le Vendeur n'assume en revanche pas la responsabilité de l'inexactitude des descriptions et caractéristiques fournies par le Fournisseur et relayées par le Vendeur.

III. Commande

Les commandes sont passées via l'adresse mail : info@fireimport.ch. La commande doit comporter les informations suivantes :

- Référence du ou des produits commandés ;
- Quantité souhaitée ;
- Nom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail de l'Acheteur ;
- Adresse de livraison.

La commande ne devient définitive qu'après confirmation du Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande si, pour quelque raison que ce soit, il ne peut en garantir l'exécution.

IV. Prix

Les prix sont indiqués en CHF. La taxe à la valeur ajoutée ainsi que les frais de traitement ne sont pas compris dans le prix de vente. Les frais d'envoi ne sont pas compris dans le prix de vente et sont communiqués au moment de la confirmation de la commande.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier en tout temps les prix proposés sur son site web. Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment où la commande est passée par l'Acheteur.

V. Paiement et traitement de la commande

Le paiement s'effectue par virement bancaire. Les coordonnées bancaires sont fournies par le Vendeur au moment de la confirmation de la commande. La commande est traitée à réception du paiement.

VI. Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif par le Vendeur et dépendent des délais du Fournisseur. Le Vendeur n'est pas responsable d'un retard de livraison.

Les risques liés au transport sont à la charge de l'Acheteur dès le moment où les produits quittent les locaux du Fournisseur.

VII. Garantie pour les défauts

Le Vendeur n'assume aucune responsabilité pour les défauts que pourraient présenter les marchandises. Autrement dit, toute garantie de la part du Vendeur est exclue. Seules les garanties offertes par le Fournisseur sont applicables et doivent être directement revendiquées auprès du Fournisseur.

VIII. Protection des données

Les données personnelles collectées lors des commandes sont utilisées uniquement pour le traitement de celles-ci. Au surplus, la Loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1) est applicable.

IX. Droit applicable et for juridique

Les relations contractuelles régies par les présentes CGV sont soumises au droit suisse. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue.

En cas de litige découlant d'une relation contractuelle régie par les présentes CGV, les parties s'engagent à tenter de trouver une solution amiable. En cas d'échec, les tribunaux du siège du Vendeur, à savoir Prilly, sont compétents.

X. Dispositions finales

Si l'une des dispositions des présentes CGV est déclarée nulle, la validité des autres dispositions n'est pas affectée. Les parties s'engagent à remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des présentes CGV.